

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme BOUDIER Valérie
à présenter une habilitation à diriger des recherches en : Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art

Sur le sujet suivant : Viandes. Présentation et représentations de l'animal de boucherie dans l'art italien des XVI^e et XVII^e siècles

La présentation aura lieu : le 26/11/2021 à 14h00 – Campus Pont de Bois - Maison de la recherche - Salle F0.15

- Désigne :

Garant – GOUDINOUX Véronique – Professeure des universités – université de Lille
Rapporteuse – CARERI Giovanni – Directeur de recherche – EHESS Paris
Rapporteur – QUELLIER Florent – Professeur des universités – Université d'Angers
Rapporteur – WEEMANS Michel – Professeur d'enseignement artistique – Ecole Nat. Supérieure d'Art - Bourges
Membre – CASSEGRAIN Guillaume – Professeur des universités – Université Grenoble - Alpes
Membre – CORRAIN Lucia – Professeure des universités - Université de Bologne - Italie

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 16/11/2021

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales
Pr Nil TOULOUSE**

11/2